

Evolution de la conjoncture dans l'industrie vaudoise de la construction en 2023 et perspectives 2024

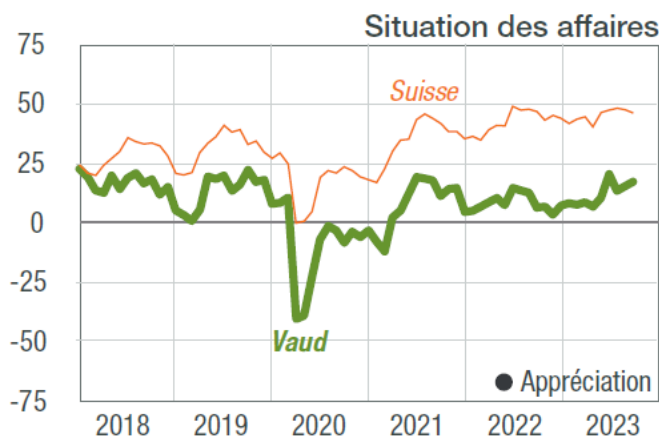
Conférence de presse du 28 novembre 2023

Propos de Nicolas Tripet, Chef du service communication, Fédération vaudoise des entrepreneurs

Le texte prononcé fait foi.

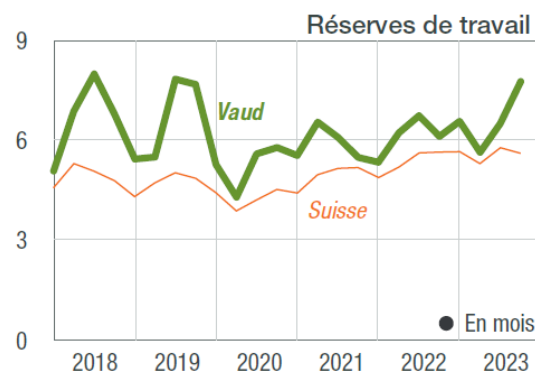
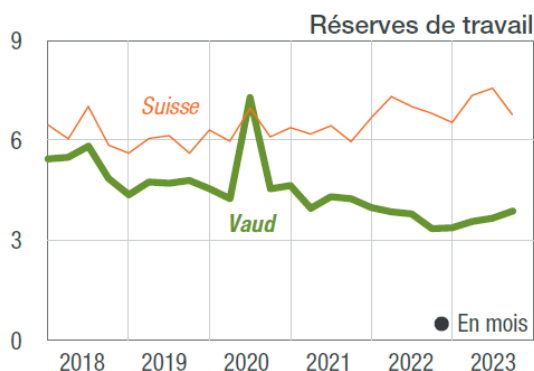
1. Situation de affaires

Dans l'industrie vaudoise de la construction, la situation générale des affaires est jugée satisfaisante, voire en légère amélioration sur les trois derniers mois. Pour le second œuvre, on peut affirmer que l'on a définitivement renoué avec la situation pré-covid. S'agissant du gros œuvre, le contexte toujours plus concurrentiel dans la construction de bâtiment, maintient le secteur sous pression en matière de prix.



2. Réserves de travail

Si les réserves de travail sont en deçà des moyennes saisonnières dans le gros œuvre, elles affichent des valeurs record dans le second œuvre, notamment s'agissant des travaux d'aménagement où elles culminent à 11.3 mois et 12.2 mois pour des travaux d'installations.



3. Main-d'œuvre et progression de l'engagement

En cette fin 2023, le manque de main-d'œuvre est particulièrement criant dans le domaine des travaux d'installation (électrique, plomberie et autres travaux d'installation) et est jugé comme une entrave à la bonne marche des affaires pour 64% des répondants. La pénurie de main d'œuvre qualifiée demeure d'ailleurs un sérieux problème, tous secteurs confondus, pour 1 répondant sur 2. Malgré la pénurie de main d'œuvre qualifiée qui touche tous les secteurs, l'emploi continue de progresser. Ainsi, à fin 2023,

le nombre de personnes travaillant dans l'industrie vaudoise de la construction (gros et second œuvre ; installations sanitaires ; chauffage ; installations électriques) est passé à 29713 soit une augmentation de 399 par rapport à l'année dernière. Cette augmentation est particulièrement importante dans les métiers de l'énergie, les électriciens en particulier qui affichent une augmentation significative de personnel de 13,6% en deux ans.

4. Commentaires et perspectives 2024

a. Faisceau de signaux faibles inquiétants

Permis de construire. Le nombre de demandes de permis de construire a chuté par rapport aux deux dernières années, cela concerne principalement les permis pour les nouvelles constructions (428 à 316).

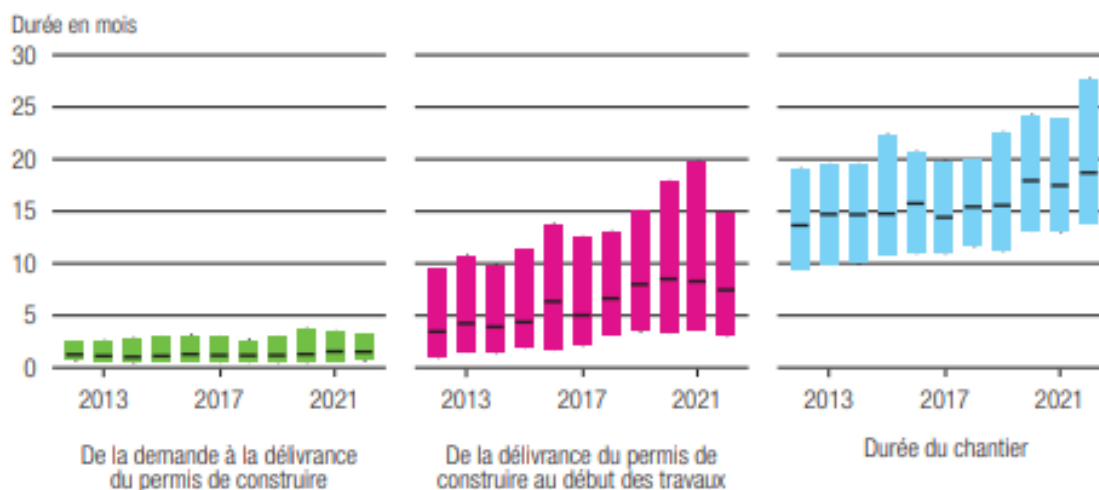
Demande insuffisante. Trois trimestres de suite, la demande est jugée insuffisante pour le gros œuvre (construction de bâtiment) et vue comme un obstacle à la bonne marche des affaires. Précisons aussi que ce secteur est touché généralement avec quelques mois d'avance sur les autres corps de métiers.

Difficulté de financement. Trois trimestres de suite, ce même secteur (gros œuvre - construction de bâtiment) annonce des difficultés de financement comme obstacle à la bonne marche des affaires.

b. Les délais de construction s'allongent à tous les niveaux

Les récentes données de Statistiques Vaud matérialisent ce que l'on voit sur le terrain depuis plusieurs années, à savoir que l'acte de construire prend davantage de temps et surtout que les procédures, la surcharge administratives à tous les niveaux doublés des oppositions et recours asphyxient la création de logement. Sur le schéma, ci-après, il manque la première étape avant le passage à la CAMAC, on peut donc aisément ajouter une dizaine de mois à la durée totale.

[F2] DURÉE DES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SELON L'ANNÉE DE FIN DE TRAVAUX, VAUD



Source Statistiques Vaud (numerus n°7 2023). Précision de Statistiques Vaud : Afin de s'aligner sur les livraisons de données de StatVD à l'OFS, la date de demande de permis de construire retenue ici correspond à la date de préavis positif de la centrale des autorisations en matière de construction (CAMAC).